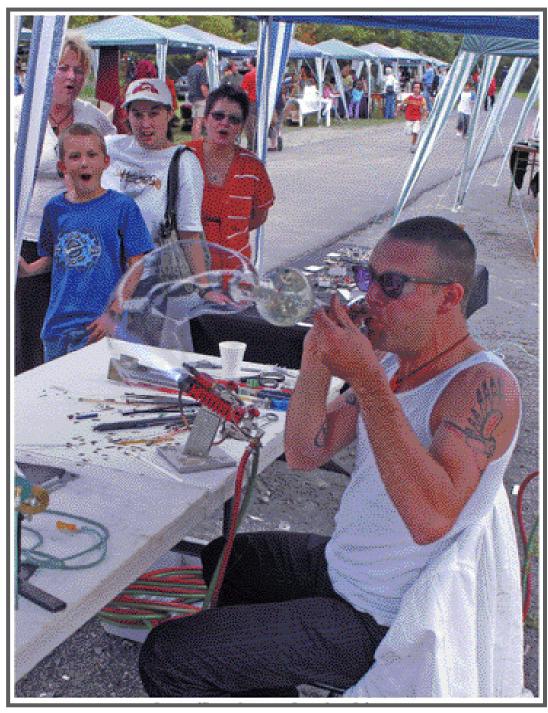


Meilleure photographie de presse

La photographie de presse qui s'est méritée le premier prix a été prise par Jean-Pierre Durand du *Journal de Prévost*.

La photographie de monsieur Durand illustre un texte d'Annie Depont, publié dans l'édition de septembre 2006, intitulé « L'En Verre du décor à la Gare de Prévost » qui relate une activité ayant eu lieu dans le cadre des Journées de la culture à la Gare de Prévost.

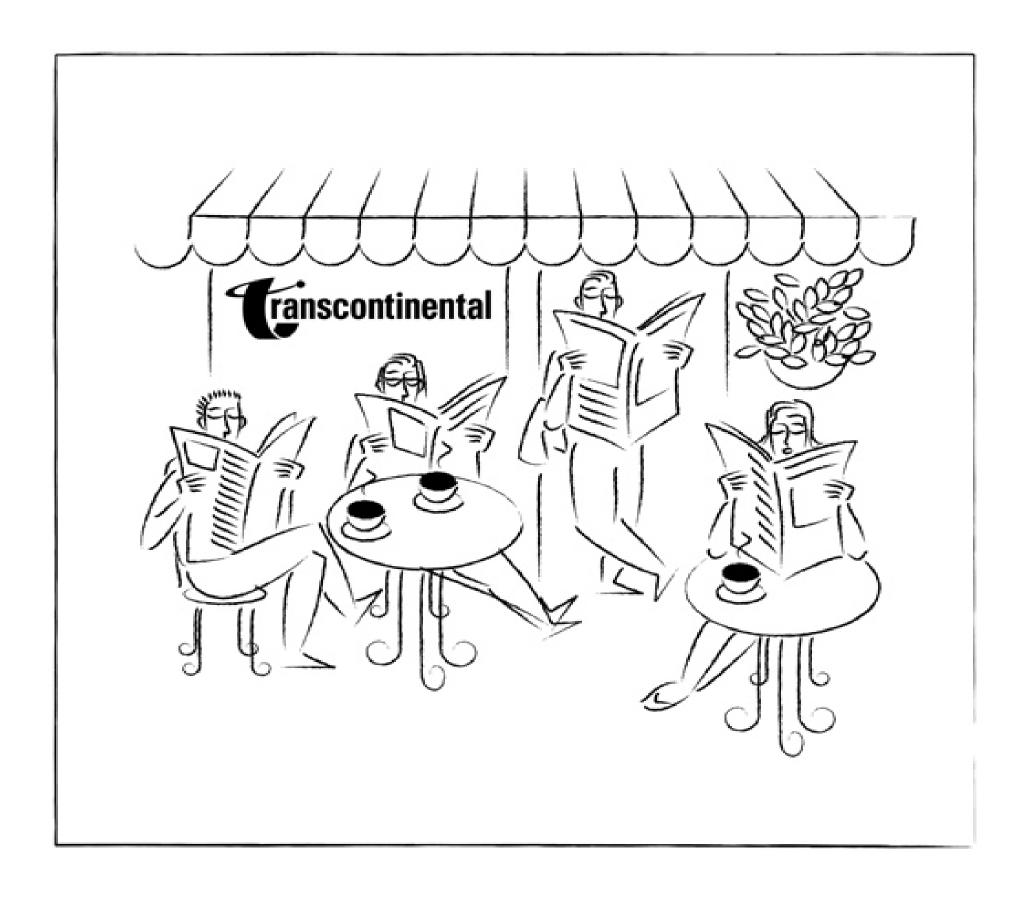


Le souffleur de verre Jonathan Léon

Sommaire

.3 .4
.4
.5
.6
.6
.7
8.0
.10
.11
.11
.12





Les Prix de l'AMECQ 2007

Les Prix de l'AMECQ ont pour but de reconnaître les efforts fournis au cours de l'année par les artisans de la presse écrite communautaire soucieux d'offrir à leurs lecteurs une publication de qualité.

La remise des Prix de l'AMECQ 2007 a eu lieu le 28 avril dernier à Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre du 26° congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, sous le thème « Nos bons coups à la une! ».

Au total, 16 prix ont été attribués, incluant pour la première fois, le Prix Raymond-Gagnon, rendant hommage à l'un des bâtisseurs de notre Association et décerné au bénévole de l'année de la presse écrite communautaire. C'est avec fierté que nous vous présentons les récipiendaires de ces prix.

Enfin, nous tenons à remercier tous nos commanditaires et particulièrement le groupe Transcontinental qui a contribué généreusement à l'impression de l'Édition des Prix de l'AMECQ 2007.

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

Le directeur général, *Yvan Noé Girouard*

140, rue Fleury Ouest Montréal (Québec) H3L 1T4

Tél.: 514-383-8533 Télec.: 514-383-8976 1-800-867-8533 www.amecq.ca medias@amecq.ca

Présidente : Jocelyne Mayrand Directeur général : Yvan Noé Girouard Adjointe à la direction

et aux communications : Jessica Ward Correctrice : Julie Berarducci

Infographie et mise en pages : Sylvie Snyder Imprimeur : Transcontinental inc.

Dépôt légal, avril 2007 : Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISBN 2-921959-32-1

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec.





Meilleur article d'opinion

Moins de 4 000 exemplaires

Un répit pour la forêt

Bernard Jolicoeur, *Le Trait d'Union du Nord*, Fermont, le 13 novembre 2006.

a va mal dans l'industrie forestière. Tout le monde le sait et j'ai beaucoup de sympathie pour les travailleurs qui perdent leur emploi. Je leur souhaite de tout cœur de se replacer et pourquoi pas dans l'industrie minière où l'économie se porte bien mieux. Nombre d'entre eux sont de bons opérateurs de machinerie lourde ou mécaniciens d'engins de chantier et nul doute que leurs compétences pourraient être mises à profit dans notre région. Je n'ai cependant aucune sympathie pour les compagnies forestières car elles ont une part de responsabilité dans le marasme actuel.

Quand leur porte-parole, l'ancien ministre des Ressources naturelles (sic), Guy Chevrette, se lamente du coût élevé de la fibre, on ne peut que penser à la portion imputable au transport dans le coût de la dite fibre. Si l'on doit se rendre aussi loin au nord pour trouver du bois, c'est qu'on a grossièrement surexploité la matière première qui se trouvait à proximité des usines de sciage ou des moulins à papier. Apparemment, les fardiers de

bois en Abitibi parcourent en moyenne 300 km pour acheminer un voyage de bois au moulin. Ici, on bûche au nord de Manic V. On n'aurait jamais envisagé ce scénario, il y a quelques années, alors que les entreprises forestières ont été invitées sans résultat à venir récupérer le bois avant que l'on inonde les terres pour alimenter le barrage. Ça donne à réfléchir sur ce que l'on a fait des 250 km entre les lieux de coupe actuels et Baie-Comeau.

Des célébrités s'investissent

On voyait récemment à la télé l'ex-hockeyeur Joé Juneau qui faisait survoler le territoire du Triton (grosso modo, la jonction des territoires forestiers du Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et des Laurentides) à un journaliste pour mousser sa cause en vue de la création d'une aire protégée dans cette région. Les scènes étaient désolantes, on apercevait les habituelles étendues de forêt saccagées, tout au plus avait-on laissé une mince bande d'arbres le long des cours d'eau. Cette nouvelle a fait la une du journal Le Soleil de Québec, le 18 octobre dernier. M. Juneau, tout comme le chanteur Richard Desjardins, cherche des appuis à cette cause aussi bien auprès des



autres utilisateurs du territoire, que des MRC et du gouvernement du Québec. Il déplore que nous ayons aussi peu d'aires protégées et que la forêt soit à ce point abandonnée à la gourmandise démesurée des forestières.

Un bien collectif

On oublie trop souvent que cette forêt n'appartient pas aux compagnies, elle appartient à tout le monde et à cet effet, il est inadmissible que l'action d'un seul groupe d'utilisateurs empêche tous les autres citoyens d'en profiter. C'est ce qui se produit quand on effectue des coupes à blanc et il semble que c'est le seul genre d'exploitation que les compagnies arrivent à faire à notre époque. On parlait jadis de coupes en « damiers », de surfaces protégées

pour l'habitat du gros gibier et de la protection des bandes riveraines. Pourtant, quand on voit les images des territoires publics exploités, le spectacle n'est pas très réjouissant. Comment se fait-il que dans les boisés privés, on coupe avec modération, on choisit les plus gros arbres, on fait de l'éclaircie pré-commerciale et même après la coupe, ça ressemble encore à une forêt, il reste des arbres!

La désolation

À l'opposé, sur les terres publiques, après le passage des forestières, c'est le désert et la désolation. La question n'est pas de savoir si on devrait soustraire de petites portions de territoire québécois ici et là (sous forme d'aires protégées) à la coupe abusive. Il faudrait plutôt revoir en profondeur la façon dont on exploite la forêt publique. Si l'industrie s'est si mal comportée dans le passé en abusant de la ressource et si elle se retrouve aujourd'hui dans un marasme tel qu'il faille la subventionner à grands coûts pour continuer à saccager le bien public, on a tout lieu de s'interroger sur sa raison d'être.

Meilleur article d'opinion

4 000 exemplaires et plus

Opérations militaires probables en Iran

Sinem Vardaryildiz, *Bizim Anadolu*, Montréal, février 2006.

uite aux événements du 11 septembre 2001, plus précisément le 29 janvier 2002, le président des Etats-Unis, George W. Bush a identifié trois États qui font partie de l'« axe du mal », soient l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord. Pour le président Bush, la question de l'Iran occupe une place importante. Accusé de ne pas avoir respecté les clauses du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), l'Iran est soupçonné par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), en 2003, de vouloir développer un programme nucléaire à des fins militaires. Dans ce début de siècle marqué par des attentats terroristes, le non-respect du régime de nonprolifération des armes nucléaires par les dirigeants iraniens inquiète les Américains ainsi que la communauté internationale. Les discours menaçants de Bush en août 2005 qui soulignent la possibilité de toutes options, y compris l'option militaire, « en cas d'échec des négociations sur le dossier du nucléaire iranien » démontre cette possibilité envisageable, mais peu

probable, de l'emploi de la force en Iran. Avant d'étudier les opérations militaires possibles en Iran, il est préférable d'analyser le raisonnement d'une telle approche.

En octobre 2001, par la progression plausible des forces nucléaires chez ses voisins et l'existence de l'Etat d'Israël, l'Iran a établi une coopération militaire stratégique avec la Russie. Signataire du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, l'Iran attire les critiques de AIEA. Suite aux affirmations du président iranien Mohammad Khatami concernant la construction des infrastructures « qui lui permettront de produire son propre combustible nucléaire », les représentants de l'Union européenne, soit la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni (UE-3), ont décidé d'établir un accord avec l'Iran dans le but d'obtenir des garanties sur la suspension des activités nucléaires. Sans résultat. Les dirigeants iraniens ont déclaré, cette fois-ci, la reprise l'enrichissement de l'uranium. En automne 2003, les inspecteurs de l'AIEA, qui ont surveillé les sites nucléaires iraniens, ont déclaré à l'unanimité, le non-respect du TPN.

Une semaine après la conclusion du nouvel accord conclu entre les UE-3 et l'Iran concernant son programme nucléaire, le 22 novembre dernier, le directeur de l'AIEA, M. El-Baradei, a annoncé la suspension du programme d'enrichissement d'uranium en Iran.

Face à l'image d'un Iran déstabilisateur de la région du Proche-Orient et de la sécurité internationale, les États-Unis se prononcent en faveur de l'utilisation de toutes options, y compris l'option militaire.

En cas d'échec des négociations, il est évident que les UE-3 et les États-Unis ne le toléreront pas. Face à l'image d'un Iran déstabilisateur de la région du Proche-Orient et de la sécurité internationale, les États-Unis se prononcent en faveur de l'utilisation de toutes options, y compris l'option

militaire. Parmi plusieurs options militaires, il en existe quatre probables à l'heure actuelle.

Tout d'abord, une des hypothèses serait le blocus naval. L'armée maritime américaine pourrait bloquer le port de Hormouz afin d'empêcher toute exportation du pétrole iranien. De plus, ceci permettrait aux Américains de défendre l'acquisition de l'uranium. Par contre, cette hypothèse reste peu probable, car elle pourrait constituer une riposte importante pour les Iraniens, c'est-à-dire, le renforcement du camp des conservateurs « qui se présenterait comme victime d'une agression étrangère et qui pourrait renforcer sa popularité au sein de la population iranienne ». De plus, l'efficacité du blocus reste à questionner puisqu'il existe plusieurs moyens pour le rendre inopérable.

La deuxième hypothèse pourrait être un assaut général qui pourrait être suivi par le renversement du régime iranien. Cependant, une opération militaire semblable à celle de l'Irak est aussi peu (suite en page 14)

Meilleure chronique

Moins de 4 000 exemplaires

La chasse!

Sylvie Dupont, *Contact*, Témiscaming, le 4 octobre 2006.

'en profite pendant que les chasseurs sont dans le bois ou sur le point de l'être pour vider mon sac! Comme ça, j'ai moins de chance de me faire apostropher.

Voulez-vous bien me dire pourquoi il y a autant d'individus, à commencer par mon propre chum, qui prennent plaisir à tirer sur une pauvre bête sans défense ? Écoutez, je ne suis vraiment pas du genre à aller me vautrer sur la banquise pour sauver les phoques. Pourtant, il me semble que nos pauvres orignaux ne font rien de mal, sauf, peut-être, se lancer trop souvent devant nos véhicules sur les routes. Les phoques, je veux bien croire qu'ils mangent trop de morues, mais les orignaux, à part les blocs de sel qu'on leur fournit gracieusement, ne viennent pas dévorer nos jardins à ce que je sache.

Mon *chum* chasse dans la zone 16 au nord du 49^e parallèle. Dans ce secteur, la chasse commence plus tôt qu'ici. Il est donc entré dans le bois le 22 septembre. Mais, croyez-le ou non, ça faisait au moins six mois que j'en entendais parler. Le sujet a d'ailleurs suscité un débat idéologique autour de la table familiale quand notre fille a déclaré que, même si son père tuait un orignal, jamais elle ne mangerait la viande. Telle mère, telle fille. Par contre, elle a au moins le mérite d'être conséquente avec les idées qu'elle défend. Moi, en hypocrite, j'en mange même si je n'aime pas qu'on le chasse. Plutôt contradictoire, non?

Même s'il n'est pas chasseur plus qu'il ne le faut, notre fils a alors pris le parti de son père en taquinant sa sœur : « Pis, tu manges ben du poulet, pis lui aussi, y a quelqu'un qui l'a tué. Pis, les végétariens aussi, c'est peut-être des tueurs, la salade quand on l'arrache, peut-être que ça lui fait mal elle aussi. »

C'est pas si bête comme raisonnement. Qu'est-ce qu'on en sait ? Peut-être que les végétaux éprouvent aussi des sensations ? Il y en a bien qui parlent à leurs plantes pour qu'elles poussent plus vite. Il paraîtrait que ça marche mais je dois admettre que je n'ai jamais essayé. Tiens ! Je viens peut-être de découvrir la raison pour laquelle les plantes dépérissent en ma compagnie.

Je ne comprends pas moi-même ce qui me dérange tant dans la chasse. Je vais pourtant à la pêche et je n'ai vraiment pas beaucoup de pitié pour les poissons. Ça ne me dérange absolument pas de les voir gigoter au bout de la ligne. Même pas un petit pincement au cœur quand on enlève l'hameçon. Au contraire, j'ai plutôt hâte de le voir dans mon assiette, le malheureux. Mais ça ne sert à rien, quand je vois un panache d'orignal sur le capot d'une voiture, ça me pogne au ventre. Ça me fait encore plus mal quand je vois les pattes qui dépassent de la boîte d'un camion.

Mais il n'y a rien d'impossible en ce bas monde. Qui sait ? Peut-être que je deviendrai un jour une mordue de la chasse. Mon *chum* s'est bien laissé convertir en moins de deux ans par mes cousins lorsque nous sommes déménagés en Abitibi. Eh oui! J'ai toutes les difficultés du monde à y croire aujourd'hui, mais quand je l'ai rencontré, il était contre la chasse. À une exception près! Il piégeait le lièvre! Encore une contradiction!

Bonne chasse quand même!

P.S.: Ma douce moitié est de retour à la maison. Ouf! Il n'a pas tué.

Meilleure chronique

4 000 exemplaires et plus

Comme un cadeau du ciel! L'écriture et Nicole Filion

Isabelle Leblanc, *Graffici*, New Richmond, août 2006.

Les Éditions Trois-Pistoles offrent la possibilité à des auteurs d'exposer leur démarche d'écriture grâce à une collection intitulée Écrire. Plusieurs auteurs y ont déjà pris part, dont Nicole Filion qui vit chez nous, à Saint-Alexis-de-Matapédia. Son livre s'intitule Lecadeau. À travers sa verve habituelle, expressive et imagée, elle révèle son cheminement d'écrivaine, l'origine de l'acte d'écrire, ses motivations, ses influences et aussi ses angoisses.

Nicole Filion considère son talent d'écrivaine comme un cadeau. Pour elle, ce potentiel est inné. « Quand fillette esseulée, je vivais ma vie sur la banquette de la voiture familiale [...], est-ce que je n'étais pas déjà en train d'écrire? Regarde les vaches, Nicole! Et je regardais: les champs, les vaches, la robe fleurie de tante Clara [...] De quoi remplir des pages et des pages...» (p. 25) L'auteure recevait, même à son tout jeune âge, des commentaires positifs pour son écriture. Pourtant,

c'est en graphisme qu'elle fera des études grâce aux encouragements d'un professeur d'art plus éloquent, paraîtil, que son professeur d'écriture.

La première fois que j'ai rencontré Nicole Filion, c'était au Salon du livre de la Gaspésie et des Îles en 1992. Elle m'avait donné son premier livre *Il fait dimanche*. Je l'ai lu quelques mois plus tard et suis tombée sous le charme. illico. J'aime les livres de Nicole Filion. J'aime son style enjoué, cette façon fougueuse qu'elle adopte pour décrire ce qui l'entoure : les gens, les choses, la vie. Son humour, loin d'être naïf, est subtil et dénote profondeur et intelligence. Ses livres prennent souvent les airs cocasses et singuliers des titres qu'elle leur donne : Ne touchez ni aux appareils électriques ni à la cafetière; Histoires saintes; Histoires à jeter après usage; Il fait dimanche; etc. Toujours sur le qui-vive, Nicole Filion voit dans tout ce qui l'entoure prétexte à raconter une histoire. « Est-ce que ça vous avancerait dans la compréhension de mon processus d'écriture si je vous disais que je n'écris que d'un œil afin de rester attentive à ce qui se passe autour de moi?»

Le cadeau, publié en 2006, exprime aussi le courage, la détermination et la passion qu'il faut pour aller au bout de son art, et cela, sans toujours être reconnu à sa juste valeur. « Seigneur, la critique! Mes petits livres tout simples, soignés, bichonnés, concoctés avec patience et amour. Ça n'a l'air de rien, mais ça demande une énergie considérable pour écrire des petits livres qui n'ont l'air de rien. » (p. 61) Les écrivains ne vivent pas d'écriture et d'eau fraîche assis sur un nuage. Ils doivent manger, se loger, se vêtir comme nous tous. Va pour les subventions et les bourses qui amènent certes de l'eau au moulin, mais avec les comptes à rendre qu'elles exigent, ces faveurs pécuniaires peuvent se transformer en cadeaux empoisonnés.

Je vous invite à lire les livres de Nicole Filion, certes pour encourager une auteure des plus talentueuses de notre région, mais surtout pour vous délecter d'un pur plaisir, évasif et rafraîchissant.

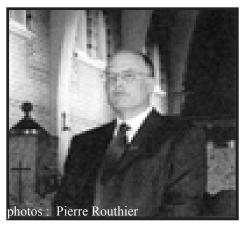


Meilleur article de faits

Moins de 4 000 exemplaires

Projet Osisko Exploration : Du monde à messe !

Pierre Routhier, Le P'tit Journal de Malartic, Malartic, le 23 mai 2006.



M. Robert Wares, président et chef de la direction de Osisko Exploration

Il y a longtemps qu'un sujet d'intérêt public n'avait suscité autant de discussions auprès de la population malarticoise, et pour cause. La société junior canadienne d'exploration minière Osisko Exploration rendait public son projet aurifère à l'église Saint-Martin-de-Tours, le 4 mai dernier. Ce projet prévoit une exploitation éventuelle d'une mine à ciel ouvert, et ce, à proximité des infrastructures urbaines.

Les nouveaux propriétaires du site minier de l'ancienne mine Canadian explorent présentement le sous-sol minier aux limites immédiates du secteur sud de Malartic. Le projet qui dépend des résultats de ces sondages et du prix de l'or n'en est vraisemblablement qu'à

sa phase d'exploration qui devrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année en cours. D'ailleurs, les responsables de la société junior affirment que les travaux de forage présentement menés aux abords des limites habitées, sinon à l'intérieur de la zone urbaine, devraient se déplacer plus à l'est dès la fin de l'été.

Lors de la séance d'information tenue à l'église locale, Osisko Exploration et son président et chef de la direction, Robert Wares, ont affirmé s'engager à mener le projet à terme. Cependant, les scénarios évoqués du déménagement, de l'expropriation de quelque 182 résidences du secteur visé, de la mise en opération d'une mine à ciel ouvert de grande envergure ou de tous les travaux collatéraux seront plus clairement définis dès que les résultats de l'étude de faisabilité promise seront connus. « C'est un modèle pour l'instant. Ceci est très préliminaire », a-t-il lancé en parlant du secteur urbain inventorié. L'étude de faisabilité ne devrait finalement voir le jour qu'en 2009, à la suite des calculs et des études des réserves aurifères découvertes. C'est à partir de cette étude que seront connus les véritables impacts prévisibles.

Économiquement exploitable

« Nous sommes convaincus que le gisement est économiquement exploitable », a affirmé Robert Wares. Ce dernier a par ailleurs ajouté que le taux de rentabilité de leur projet se situe pour l'instant à 480 \$ US, la valeur de l'once d'or. « Si le prix de l'or chute, ça finit là, on fait nos valises et on s'en va », a-t-il ajouté.

Répondant aux questions du public, monsieur Wares s'est fait rassurant : « Le gisement de Malartic est complètement différent de celui de la mine Sigma. Malartic est beaucoup plus viable. »

Robert Wares a également fait mention de la mise en service éventuelle d'une usine de traitement du minerai d'une capacité impressionnante de 30 000 tonnes par jour, ce qui en ferait une des usines du genre les plus importantes en Amérique du Nord.

Décision fin 2008

Quoi qu'il en soit, les dirigeants de Osisko confirment qu'aucune décision de production ne sera prise avant la fin de l'année 2008. D'ici là, un comité de travail sera formé de cinq résidants du secteur critique, d'un représentant de la société minière et de deux autres de la municipalité. La présidente de ce comité, madame Hélène Thibault,

agira à titre de personne neutre dans le dossier. Ce comité veillera à étudier toutes les questions soulevées par la population, leurs inquiétudes, leurs griefs ou leurs commentaires afin d'y trouver des solutions.



Une église bondée attendait les dirigeants de Osisko Exploration qui avaient envoyé des invitations aux résidants.

Meilleur article de faits

4 000 exemplaires et plus

À l'ombre de la légalité

Guillaume Dandurand, *Le Monde*, Montréal, février 2006.

es *pawn shops* ont bien évolué au cours des dernières années. Après la mise en place d'une surveillance policière renforcée, les prêteurs sur gage ont acquis aujourd'hui une meilleure réputation. Enfin... presque.

Un son strident se fait entendre. Derrière sa caisse enregistreuse, l'employé tend la main sous le bureau et appuie sur un bouton. Un cliquetis et l'invité enjambe le pas de la porte. Il pénètre dans l'antre des *pawn shops* parmi les vieux ordinateurs, jeux vidéo, perceuses et chaînes stéréo.

Le vendeur part donc à la rencontre du client et se montre disponible, comme dans n'importe quelle boutique. Sauf



Photo: Le Monde

que ce client est différent. Il vient vendre son Ipod.

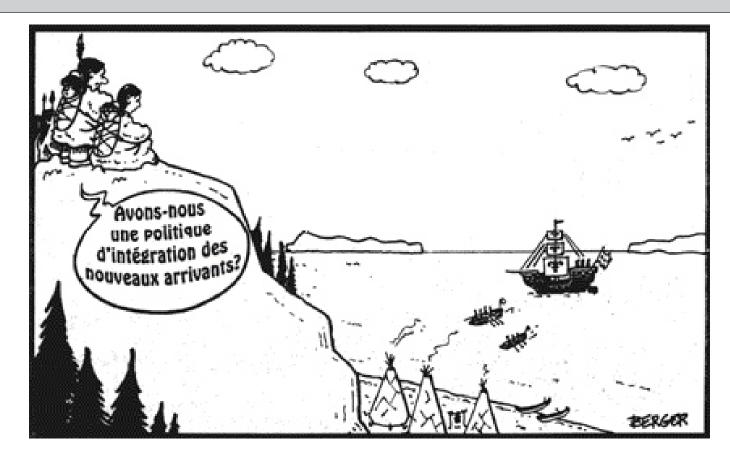
Préférant garder l'anonymat, Rémi – le vendeur – entreposera le produit. Loin d'être une transaction commerciale comme les autres, le Ipod sera remisé pendant 30 jours. « Pour tous les articles, on vérifie sa valeur sur Internet, explique Rémi. On loue l'entreposage de l'article entre le sixième et le quart du prix de détail suggéré. » Un contrat est signé, les deux parties s'entendent et le client repart, argent comptant en main.

« Au bout de la ligne, c'est le monde qui décide de se faire *fourrer* en venant entreposer leurs objets ici », soutient Rémi, fort de ses cinq ans d'expérience dans le domaine. Il souligne par ailleurs que certains clients viennent même deux fois par jour vendre leurs biens. « Certains ont vraiment besoin d'argent, explique-t-il. On peut bien dépanner, mais la personne décide de ce qu'elle fait avec son argent. »

Sur le site du Regroupement des propriétaires de prêt sur gage du Québec, il est mentionné que « le commerçant peut charger autant de frais qu'il juge nécessaire, dans la mesure où ceux-ci n'excèdent pas le quart, mensuellement, du montant prêté ». En appelant dans divers *pawn shops* de l'arrondissement, le journal

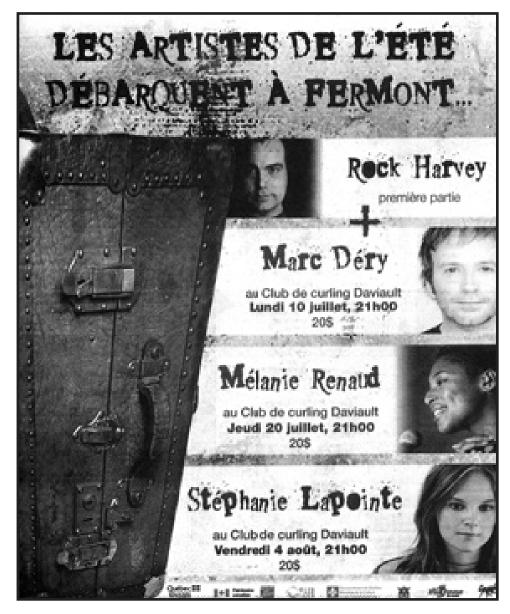
(suite en page 14)

Meilleure caricature



La caricature gagnante de 2007 est celle de Pierre Berger du journal *Entrée Libre* de Sherbrooke.

Meilleure conception publicitaire



C'est avec cette conception publicitaire que René St-Amand du *Trait d'Union du Nord* de Fermont s'est vu attribuer le premier prix.

Meilleures conceptions graphiques

Magazine



Inauguration officielle de l'usine de traitement des eaux usées P. 17-20 Souper paroissial le 15 octobre 2006 P. 12 Madeleine Fauteux, une championne à répétition P. 13 Ariane Fontaine se distingue! P. 25



Micheline Robert et Marjolaine Beaudoin de L'InforMalo de Saint-Malo se sont méritées le prix de la Meilleure conception graphique pour l'édition d'octobre-novembre 2006.

Tabloïd



Le premier prix de la conception graphique revient à René St-Amand du *Trait d'Union du Nord* de Fermont pour l'édition du 30 octobre 2006.

Meilleure entrevue

Moins de 4 000 exemplaires

Entrevue avec Jacques Bégin

Gilles Plante, *Le Stéphanois*, Saint-Étienne-des-Grès, septembre 2006.

Saint-Étienne-des-Grès, plusieurs événements d'importance ont occupé la scène municipale durant l'été. Songeons à l'approvisionnement en eau potable, en voie de réalisation. Pensons aussi au projet de construire une caserne de pompiers, ce qui répond à un besoin si urgent que nous pouvons parler de crise.

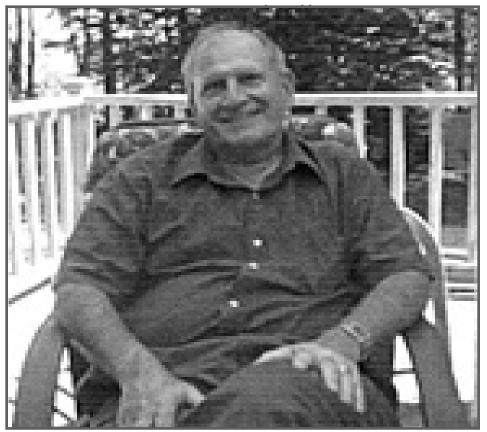
Comment se fait-il que, disons... il y a cinq ans, aucun plan directeur ne prévoyait que ce besoin devrait être satisfait? Pour quelle raison a-t-il fallu attendre que la CSST condamne le bâtiment actuel, qui tombe en ruines?

À cetégard, un événement encore à venir mérite de retenir toute notre attention, et de loin. Dans cette perspective, nous avons jugé opportun de rencontrer le président du Regroupement pour un plan directeur de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

- G.P.: Jacques Bégin, qu'est-ce que le Regroupement pour un plan directeur de la municipalité de Saint-Étiennedes-Grès et comment en êtes-vous devenu le président ?
- J.B.: Le 4 mai 2006, le Regroupement pour un plan directeur de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a été fondé à l'initiative d'une dizaine de citoyens, dont moi, qui ai été choisi comme président. Notre but est de promouvoir l'idée d'un plan directeur établi pour et, surtout, par la communauté stéphanoise. Notre engagement est civique, et non politique.
- G.P.: Et vous, Jacques Bégin, qui êtes-vous?
- J.B.: En 1972, j'ai obtenu un baccalauréat en génie électrique de l'UQTR, je suis devenu ingénieur professionnel. D'abord à l'emploi de Bell Canada, je me suis joint à Cogeco Câble où, après avoir assumé la vice-présidence et la direction générale, je fus nommé vice-président des projets spéciaux, fonction que j'occupe toujours aujourd'hui.
- G.P.: Mais, n'avez-vous pas accepté d'autres responsabilités ?
- J.B.: Différents conseils d'administration ont sollicité mes services. Celui del'UQTR, dont je fus président, celui de la fondation du CHR de Trois-Rivières, dont je suis encore membre. En 2001, j'ai fondé, avec d'autres partenaires, la Technopole Vallée du Saint-Maurice. C'est dans ce cadre que fut mis sur pied l'incubateur virtuel d'entreprise,

dont j'ai été le premier directeur. L'incubateur est venu en aide à une vingtaine de PME en Mauricie.

- G.P.: Vous avez aussi reçu quelques distinctions importantes...
- J.B.: Je suis le 3° récipiendaire en 33 ans du prix de l'UQTR. En 1999, j'ai obtenu l'Ordre de Lavérendrye, la plus haute distinction pour un citoyen de la Ville de Trois-Rivières.
- G.P.: Pourquoi Jacques Bégin vit-il à Saint-Étienne-des-Grès ?
- J.B.: Ma famille et moi recherchions la tranquillité, une belle qualité de vie et un endroit paisible pour vivre. La communauté stéphanoise, si accueillante, répondait à nos attentes.
- G.P.: Pourquoi la communauté stéphanoise a-t-elle besoin d'un plan directeur?
- J.B.: Deux événements similaires. survenus à une année d'intervalle, m'ont apporté l'évidence d'un manque de vision à long terme. En 2005, au moment même où nous faisions notre offre d'achat de la propriété que nous occupons sur la Terrasse, au bord du Saint-Maurice, le projet d'une base pour hydravions créa, dans la population, un malaise que nous partagions; il venait en conflit avec nos attentes. Le projet a été refusé par le conseil municipal, après une assemblée spéciale où furent réaffirmés les critères de tranquillité, de qualité de vie et de paix. Croyant que la question avait reçu une réponse définitive, nous avons acquis notre propriété. Mais voilà qu'en 2006, un autre projet controversé vient tout remettre en question: un relais pour VTT et motoneiges. Il fallait, de nouveau, intervenir.
- G.P.: Quelle forme a pris cette intervention?
- J.B.: Il devenait évident que notre nouveau maire, François Chénier, élu avec la promesse de tenir un colloque sur le futur de notre communauté, avait besoin d'appui. Nous, du Regroupement pour un plan directeur de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, lui avons fait parvenir une lettre dans laquelle nous faisions valoir que la mise en place d'un plan directeur quinquennal, avec révision annuelle, serait un grand atout pour Saint-Étienne-des-Grès, et qu'il pouvait compter sur notre collaboration. Un tel plan, élaboré avec la participation de tous, garantirait que les objectifs retenus par la communauté servent de guide dans l'acceptation du développement proposé par des groupes d'intérêts particuliers.
- G.P.: Quelles sont les exigences de fond pour une telle planification de l'avenir?



Monsieur Jacques Bégin

- J.B.: Il va de soi que l'élaboration d'un tel plan, en concertation avec les forces vives de la communauté stéphanoise, créerait une concertation forte en identifiant les vrais enjeux, donnerait au conseil municipal une direction à suivre pour assurer l'avenir et faciliterait la prise de décision lors de la réalisation de grands projets répondant aux vrais besoins. À titre d'exemple, dans la poursuite du bien commun, il est indispensable de prendre en considération le développement agricole, communautaire, culturel, ce qui comprend la conservation du patrimoine environnemental, industriel, pensons aux investissements et à la PME, la politique familiale, le récréotourisme et l'urbanisme.
- G.P.: Comment pouvons-nous nous préparer à une telle démarche ?
- J.B.: Évidemment, la première exigence, c'est que la motivation d'entreprendre un tel projet rassembleur se trouve chez les citoyens. Elle s'y trouve. La seconde, c'est que le maire et les conseillers procurent à leurs citoyens les ressources requises. Les coûts d'une telle démarche sont minimes. Nous avons, à proximité, une université et plusieurs collèges où plusieurs experts sont disponibles. La troisième concerne l'organisation d'une authentique participation citoyenne. Une opération de ce genre nécessite la formation d'un Comité du plan directeur, où siègent, bien sûr. le maire, mais aussi un responsable par secteur d'enquête, et des experts, car les 4 000 résidents de notre municipalité ne peuvent pas être réunis autour d'une

- G.P.: Mais alors, qu'advient-il des exigences de la démocratie?
- J.B.: D'abord, les personnes impliquées dans le secteur d'enquête, dont un responsable aura la charge, nourriront le processus de leurs recommandations. Ensuite, le Comité du plan directeur rédigera un rapport de synthèse qu'il diffusera auprès de la population, avant de tenir des assemblées publiques où il sera discuté. Enfin, le Comité du plan directeur sera en mesure de soumettre, au conseil municipal, un rapport final qui pourra être officiellement adopté.
- G.P.: Quels sont les fruits à attendre d'un tel processus de planification ?
- J.B.: Aucune entreprise ne demeure en affaires sans un plan directeur. De plus en plus, des municipalités se dotent d'un tel plan directeur. Pensons à Trois-Rivières. Mais, surtout et avant tout, un exercice de gouvernance mobilisant des citoyens assistés d'experts compétents est le gage d'une démocratie solide.
- G.P.: Quel serait le mot de la fin approprié pour cette entrevue ?
- J.B.: Ce qui est écrit se réalise. Et pour le mieux-être de tous! Nous vivons dans un monde où les communautés en manque d'un plan directeur vont à la dérive, parce que celles qui façonnent ce monde, elles, en ont un. Il est donc indispensable que la communauté stéphanoise, si elle désire vivre et se développer, s'approprie la part d'avenir qui lui revient.

Meilleure entrevue

4 000 exemplaires et plus

Le plaisir du mythe : Entrevue avec Bryan Perro

Isabelle Lessard, Graffici, New Richmond, avril 2006.



Bryan Perro transmet ses valeurs humaines à travers l'histoire de son héros. Une histoire inspirée de la mythologie et des grandes cités de notre monde.

mars 2003, Bryan Perro, originaire de Shawinigan, lançait la série Amos Daragon, publiée par Les Intouchables. Trois ans plus tard, plus de 500 000 romans sont vendus à travers le monde et l'œuvre est traduite en 18 langues. Des milliers de jeunes majoritairement âgés de 9 à 14 ans ont déjà franchi les portes de cet univers à la fois mythologique, fantastique et médiéval. Le dixième tome est lu, ils attendent impatiemment les deux derniers.

Avant de satisfaire ma curiosité en lisant le premier volume de la série, Amos Daragon, porteur de masques (2003), j'avoue avoir imaginé un héros vaguement sorcier, à la Harry Potter, affublé, même, de l'anneau de Tolkien... Je n'y étais pas du tout. Amos est né au Moyen-Âge de parents artisans et son trait le plus distinctif n'est ni la magie ni la force physique, mais bien sa capacité toute humaine de réfléchir. Lors d'une entrevue téléphonique, l'auteur me l'a présenté : « Il utilise sa raison, son intelligence, plutôt que ses forces. Il n'a pas d'arme, mais des pouvoirs sur les éléments. »

Ce sens de la logique suscite l'admiration des jeunes lecteurs comme de leurs parents entraînés dans ces aventures: « Je crois qu'il y a une forte identification au héros ou aux objectifs du héros, qui ne sont pas de combattre le bien ou le mal, mais de rétablir l'équilibre du monde dans une

grande guerre des dieux. La tâche d'Amos Daragon, ce n'est pas de combattre un méchant. Il doit rétablir l'équilibre entre les pôles positifs et négatifs de son monde pour que tous arrivent à vivre en paix. »

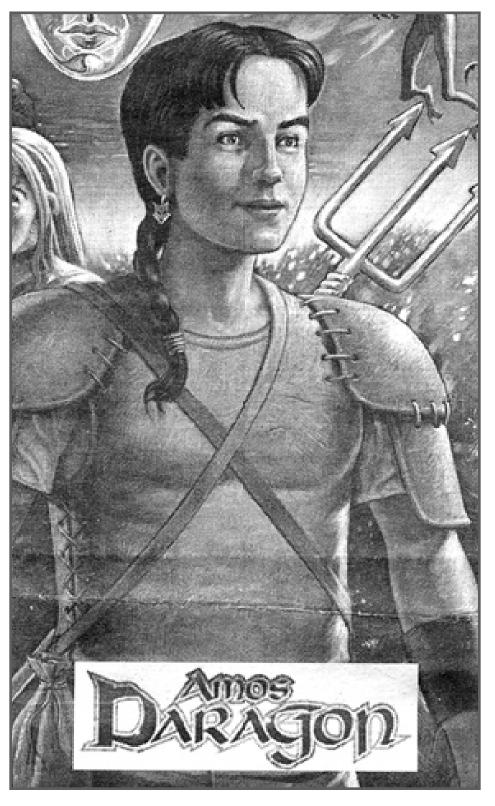
On s'attache rapidement au caractère familier, joyeux et moqueur d'Amos, qui le distingue des héros populaires de l'heure. L'auteur lui a d'ailleurs fait don de ses propres valeurs: « la tolérance, l'amitié, dans toute situation utiliser l'intelligence, essayer systématiquement d'éviter le conflit ». Entre autres, la valeur de la tolérance, si nécessaire aujourd'hui, se déploie de façon surprenante dans l'œuvre: « Amos Daragon se promène dans son monde avec un gros garçon qui se transforme en ours, une fille noire et une gorgone verte avec des serpents sur la tête. Il ne connaît pas la notion de racisme, pour lui, la différence est acceptée et même valorisée. »

Les pages du roman défilent sous mes doigts à une vitesse folle; je ressens à et la plupart des conflits, il essaie de nouveau le frais tumulte de mes 12 ans les résoudre d'abord en utilisant sa tête et je me laisse entraîner à la suite de ce jeune héros, à vrai dire bien plus étoffé que je ne le croyais. Comme me l'apprend son créateur, ses qualités proviennent de divers personnages des contes du patrimoine mondial: « C'est une synthèse de plusieurs personnages de contes qui existent. Il a l'habileté et la ruse de Ti-Jean au Québec, il a l'impétuosité de Piotr qui est un héros chasseur de dragons dans la mythologie slave, il a la sagesse de Nasredine qui est Arabe. »

Lui-même conteur et « lougarologue » (son mémoire de maîtrise portait sur le loup-garou dans la tradition orale du Québec), l'auteur s'inspire des grands mythes de l'histoire de l'humanité pour construire l'intrigue de ses romans: « Par exemple, j'ai travaillé avec la tour de Babel qui est devenue la tour d'El bab, avec les neuf plaies d'Égypte, avec les niveaux de l'enfer de l'écrivain médiéval Dante, donc j'ai travaillé sur les grands courants mythologiques que j'ai repris, retravaillés ou reconstruits sous une autre forme. » Bien qu'il ait enseigné la littérature et le théâtre pendant dix ans, Bryan Perro affirme ne faire aucune pédagogie dans ses romans, « sinon celle de reprendre les mythes anciens et de les actualiser et de cette façon-là, les faire connaître. »

Par ailleurs, grand passionné de voyages, Bryan Perro dépayse ses lecteurs en les transportant sur ses ailes: « Je m'inspire de ce que j'ai vu, de ce que j'ai vécu et je m'en sers dans Amos Daragon. Par exemple, toutes les villes décrites dans la série existent réellement. Je suis allée dans la ville impériale de Hué au Vietnam. J'ai pris la structure de cette ville-là pour en faire la Cité de Pégase. La ville de Bérion, c'est Dinan en Bretagne, Arnakech, c'est Marrakech au Maroc, ça va comme ça. »

Alors, si vous avez le goût de voyager à travers le temps et l'imaginaire, faitesvous plaisir : laissez-vous raconter une histoire avec la série Amos Daragon, peu importe votre âge.



Prix Raymond-Gagnon



Josiane Perret, bénévole de l'année!

Bonjour,

Nous vous présentons la candidature de Josiane Perret pour le Prix Raymond-Gagnon décerné au bénévole de l'année.



Josiane Perret, bénévole de l'année 2007

Josiane est la principale instigatrice et fondatrice du journal communautaire de notre ville, soit La Fierté Delageoise. Il y a bien deux ans que Josiane jonglait avec l'idée de mettre sur pied un journal autonome afin d'animer la ville et surtout afin de créer un sentiment d'appartenance dans notre communauté de 500 personnes qu'est la ville de Lac Delage. Nous aimerions vous spécifier que notre ville n'est dotée d'aucune église, d'aucun commerce, à part le Manoir de Lac Delage, et que l'hôtel de ville est un bureau loué à ce dernier et qu'il n'y a donc pas de salle communautaire. C'est une ville « dortoir »!

Pourquoi créer un journal communautaire ?

Avant de créer La Fierté Delageoise, Josiane écrivait dans le journal municipal Le Delageois, mais se butait occasionnellement à des refus ou bien à des restrictions de la part des dirigeants de la ville. En octobre 2005, à la demande du propriétaire du Manoir, elle a écrit un article dénonçant le vandalisme fait sur le climatiseur du théâtre d'été du Manoir de Lac Delage. Malgré de maints écrits avec la secrétaire-trésorière et le maire de l'époque, ainsi qu'une discussion avec le conseiller responsable du journal leur expliquant le pourquoi d'un tel article et le défendant, ce dernier a carrément été refusé. C'est suite à ce refus que Josiane a pris la décision, à la fin novembre 2005, de créer un journal indépendant pour respecter sa parole donnée au propriétaire du Manoir.

Comment créer un journal communautaire ?

Le conjoint de Josiane travaillant avec Éric, le fils de Richard Amyot, qui fait partie de l'équipe du journal communautaire *Le Lavalois* de Sainte-Brigitte-de-Laval », a parlé à celui-ci des problèmes que Josiane vivait avec ses écrits dans le journal municipal. C'est à la suite de cette conversation que Josiane a obtenu les coordonnées de Richard Amyot et que ce dernier lui a donné de précieux conseils concernant la fondation d'un journal communautaire.

Et c'est parti!

Josiane, avec sa détermination et ses convictions, a décidé de réunir sept personnes, vers la fin novembre 2005, pour leur parler de son projet. Trois personnes ont embarqué dans le projet avec elle pour donner naissance au journal communautaire. Commence alors la recherche d'un nom pour le journal et d'un logo. Le nom de *La Fierté Delageoise* et le logo de l'oiseau lui rappelant un phoenix qui renaît de ses cendres, ont été proposés par Josiane et adoptés par l'équipe.

Par la suite, Josiane s'est occupée de l'enregistrement du journal auprès du gouvernement (lettres patentes). Elle en a entièrement assumé les coûts puisqu'elle y croyait. Le journal a été officiellement enregistré le 20 décembre 2005. Elle a aussi vu à l'ouverture d'un compte à la caisse populaire, à la connexion du journal au câble Internet haute vitesse, à l'achat de cartouches d'encre, de feuilles de papier, d'un scanner, d'enveloppes, d'un classeur et de chemises. De plus, Josiane s'est occupée d'organiser et d'orchestrer la recherche pour les premiers écrits du journal, de faire des entrevues, de coordonner l'arrivée des articles et la recherche de photos d'histoire, d'effectuer le montage complet du journal avec un petit logiciel de graphisme « Studio Page » et d'apprendre à le maîtriser. Bref, elle a joué le rôle de la femme orchestre afin de tout réunir et de donner naissance au journal La Fierté Delageoise.

Tout comme une artiste, elle a choisi les couleurs de la page couverture. Toujours avec l'approbation du groupe, elle a mis en place les dessins et les articles avec un souci du détail constant puisqu'elle est perfectionniste. Son objectif était d'offrir aux Delageois un journal à leur image représentant leurs qualités et leur intelligence.

Une fois le journal monté, il a fallu rechercher un imprimeur pour la première édition! Le 23 janvier 2006, c'est la première parution et livraison par la poste du journal *La Fierté Delageoise* avec ses 28 pages, imprimé en 255 exemplaires. Nous n'avions à ce moment-là aucun commanditaire, mais nous avions foi en notre journal!

À la deuxième parution, un contenu étalé sur 32 pages, Josiane est allée dans les villes voisines comme Stoneham, Lac-Saint-Charles, Notre-Dame-des-Laurentides, Charlesbourg pour convaincre les commerçants d'annoncer dans notre journal. Elle a récolté 25 commanditaires et dons. Elle a réussi à couvrir les frais de l'imprimeur avant taxes. Pour la troisième parution, elle a obtenu une petite subvention de notre députée de Chauveau, Sarah Perreault, et une commandite du député de Portneuf, André Arthur.

Josiane entretient une relation de confiance avec chacun de ses commanditaires en leur livrant personnellement le journal, allant même jusqu'à Donnacona!

Pour le quatrième numéro, malgré une campagne diffamatoire très intense, qui a été menée contre elle par le conseil actuel, l'accusant principalement de faire un deuxième gouvernement parce que nous avions exprimé une vérité dite avec beaucoup de respect dans notre éditorial de juin, elle a livré le journal avec une aussi belle qualité, mais le cœur gros parce que beaucoup ont cru aux mensonges qui circulaient. Entre temps, il s'est greffé de nouveaux collaborateurs qui croient en notre journal. Josiane a su les amener à rejoindre notre équipe. Mais là encore, le conseil a trouvé à redire... Elle continue toujours son recrutement de bénévoles auprès des concitoyens adultes, adolescents et des commanditaires.

En décembre 2006, nous en étions rendus à la cinquième parution avec un numéro de 40 pages. Josiane a réussi à renouveler les contrats publicitaires pour un an avec la majorité des commanditaires et elle continue son recrutement. Le journal est presque totalement autonome au niveau financier.

Un fait important à noter: Josiane entretient une relation de confiance avec chacun de ses commanditaires en leur livrant personnellement le journal, allant même jusqu'à Donnaconna! Josiane, par son talent rassembleur et sa détermination, a réussi à mettre sur pied, avec un groupe de bénévoles, un journal communautaire à l'intérieur de deux mois. Combien de temps et d'énergie Josiane a-t-elle consacré pour réaliser ce rêve devenu réalité? Énormément! On peut vous le dire!

Les plus grandes qualités de Josiane sont l'écoute, le respect, la franchise, l'honnêteté, le sens de la justice, le courage de ses opinion, l'amour des personnes et son leadership. Elle croit sincèrement qu'un journal communautaire a comme mission d'être le flambeau d'une ville, d'y activer un sentiment d'appartenance, de rassembler les gens intellectuellement, physiquement et spirituellement par son contenu. Selon elle, un journal communautaire doit être le cœur informatif d'une ville. Il doit raconter ce qui s'y passe lors d'événements heureux ou malheureux. Il informe, suggère, compatit, encourage, félicite, respecte, est impartial, appelle à l'entraide et à la solidarité d'une communauté. De plus, elle croit qu'un journal communautaire doit nourrir l'esprit et le cœur, partager des connaissances, rechercher des idées nouvelles et éduquer. Enfin, selon Josiane, un journal communautaire se doit de mettre l'accent sur la jeunesse et de l'encourager à s'impliquer dans un ou des projets communs. Et tout cela sans oublier les aînés, les jeunes familles et les retraités.

Nous avons accompagné Josiane dans cette aventure, nous avons travaillé toute une année en harmonie avec elle et nous avons tous remarqué avec quelle ardeur, respect, détermination, sincérité et engagement elle s'est impliquée pour fonder le journal communautaire de notre ville.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons pensé que Josiane répond bien aux critères d'évaluation du Prix Raymond-Gagnon à titre de bénévole de l'année.

Marie-France Robitaille Shelly Gould Armand Bouffard Membres administrateurs, co-fondatrices et co-fondateur du journal *La Fierté Delageoise*

Média communautaire écrit de l'année



Le Trait d'Union du Nord de Fermont s'est vu attribuer le titre de média écrit communautaire de l'année 2007.

Meilleur site web

Hors concours



Le site web gagnant a été réalisé par Pierre Lefebvre du magazine Au fil de La Boyer de Saint-Charles-de-Bellechasse.

Membres du jury

Nous remercions les membres du jury qui ont participé à la sélection des Prix de l'AMECQ 2007 :

Jean Biéri, rédacteur en chef, magazine Le Lien;

Nicole Deschamps, webmestre, Inter-actif Communications;

Louise Gendron, journaliste, magazine *L'actualité*;

Danny Joncas, coordonnateur du service des nouvelles, Association de la presse francophone du Canada;

Patrick Mahony, journaliste indépendant;

Jean Robert Ndinsil, éditeur et infographiste, journal Mille Visages;

Jacques Pharand, photographe, Courrier Ahuntsic (Groupe Transcontinental);

Natalie Rollet, infographiste, natalicommunications design;

Alain Théroux, journaliste, Agence de presse *L'Événementiel*.

Le comité de sélection pour le Prix Raymond-Gagnon est formé de Richard Amyot, Jocelyne Mayrand et Yvan Roy du conseil d'administration de l'AMECQ.

2^e et 3^e prix

Articles de faits Moins de 4 000 exemplaires

2e prix

Réaliser une merveille avec du sable, Isabelle Lessard, *L'Écho de Cantley*, Cantley

3^e prix

Un accident prive la ville d'électricité et de lien vers l'extérieur, Éric Cyr, *Le Trait d'Union du Nord*, Fermont

Articles de faits 4 000 exemplaires et plus

2^e prix

Revanche historique, Jérôme Savary, L'Itinéraire, Montréal

3e prix

Hausse vertigineuse des comptes de taxes à Dudswell, Pierre Hébert, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire

Entrevues

Moins de 4 000 exemplaires

2^e prix ex-aequo

Jo-Anne Donoghue remporte le prix Création artistique de l'Outaouais, Isabelle Lessard, *L'Écho de Cantley*, Cantley

2^e prix ex-aequo

Ghislain Taschereau alias Bob Binette : Le parcours d'un écrivain hors norme, Pierre Routhier, *Le P'tit Journal de Malartic*, Malartic

Entrevues

4 000 exemplaires et plus

2^e prix ex-aequo

Dr Réjean Thomas prend le pouls du VIH/sida, Audrey Coté, *L'Itinéraire*, Montréal

2e prix ex-aequo

De la guerre à la rue : Le parcours d'un enfant soldat, Dominic Desmarais, *Reflet de Société*, Montréal

Articles d'opinion

Moins de 4 000 exemplaires

2e prix ex-aequo

À qui la faute ? Chantal Turcotte, L'Écho de Cantley, Cantley

2e prix ex-aequo

Notre parc du Mont-Orford, Méo du Mollet, L'Info, Saint-Élie-d'Orford

Articles d'opinion 4 000 exemplaires et plus

2e prix

Mont-Orford : À l'ombre de la folie, Le collectif, *Entrée Libre*, Sherbrooke

3^e prix

Réparer les pots cassés, Pierre Brasssard, Le Monde, Montréal

Chroniques

Moins de 4 000 exemplaires

2e prix ex-aequo

L'automne de la vie, Gustaaf Schoovaerts, L'Écho de Cantley, Cantley

2^e prix ex-aequo

Des oiseaux... et une diversité hivernale, Maryse Lessard, *Ensemble pour bâtir*, Évain

Chroniques

4 000 exemplaires et plus

2e prix

L'intégration des « minorités visibles » ! Luigi Spadari, *Le Monde*, Montréal

3e prix

Des sans-abri victimes des coups durs d'un « trash-réalité », Annie Forest, *Entrée Libre*, Sherbrooke

2^e et 3^e prix

Caricatures Toutes catégories

2^e prix

Charest défend le projet du Mont-Orford, François René Milot, L'Info, Saint-Élie-d'Orford

3^e prix

Le Pontiac répondra par la bouche de son « Cannon », Louise Laperrière, L'Écho de Cantley, Cantley

Photographies de presse **Toutes catégories**

2^e prix

Emmanuel N. Metallic, linguiste micmac, Maryse Goudreau, Graffici, New Richmond

3^e prix

Une danseuse prometteuse : Burçin! Ömer F. Özen, Bizim Anadolu, Montréal

Conceptions publicitaires Toutes catégories

2^e prix

Collectif d'artistes : Noël devient un beau casse-tête, Guy Julien, Graffici, New Richmond

3^e prix

Studio de beauté Malartic, Guillaume Thibodeau, Le P'tit Journal de Malartic, Malartic

Sites web Hors concours

2^e prix

L'Itinéraire: www.itineraire.ca Serge Cloutier

3^e prix ex-aequo

Bizim Anadolu: www.bizimanadolu.com

Ömer F. Özen

3^e prix ex-aequo

Le Cantonnier: www.lecantonnier.com

Valérien Dusseault

Conceptions graphiques

Magazine

2^e prix

Le P'tit Journal de Malartic, Vol. 1, no 27, décembre 2006, Guillaume Thibodeau, Malartic

3e prix

Reflet de Société, Vol. 15, no 2, décembre 2006, Jean-François Chaume, Montréal

Conceptions graphiques Tabloïd

2^e prix ex-aequo

Autour de l'Île, Vol. 10, no 6, septembre 2006, Félix Bédard, Île d'Orléans

2^e prix ex-aequo

Bizim Anadolu, Vol. 13, no 155, novembre 2006, Ömer F. Özen, Montréal

Média écrit communautaire de l'année

2^e prix

Graffici, New Richmond

3^e prix

L'Écho de Cantley, Cantley

Prix Raymond-Gagnon 2007

Mentions d'honneur au titre de bénévole de l'année de la presse écrite communautaire :

Louis-Denis Létourneau, Au Fil de La Boyer,

Saint-Charles-de-Bellechasse:

Hélène Bayard, Autour de l'Île, Île d'Orléans;

Gilles Dufresne, Le Cantonnier, Disraeli;

Andrée Saucier, Le Contact, Beaulac-Garthby;

Kristina Jensen, L'Écho de Cantley, Cantley;

Camille Leduc, Graffici, New Richmond;

Christiane Lemieux, Le Hublot, L'Islet;

Micheline Robert, L'InforMalo, Saint-Malo;

Louise Vachon Brodeur, Le Trait d'Union du Nord, Fermont.

Suite des textes

Opérations militaires probables en Iran

(suite de la page 3)

probable. En considérant la puissance militaire de l'Iran, ainsi que la présence de l'armée américaine dans deux autres pays, soit l'Afghanistan et l'Irak, l'administration Bush ne pourrait pas soutenir les coûts d'une autre intervention. Parallèlement, il faut souligner que, trois fois plus peuplé que l'Irak, l'Iran est aussi, en termes de territoire, quatre fois plus grand. Cela nécessiterait, en cas d'un assaut général, une armée beaucoup plus forte et nombreuse que celle que nous avons vu en Irak et en Afghanistan.

La troisième hypothèse est la plus vraisemblable aux yeux de plusieurs,

en raison d'une infrastructure aérienne américaine importante. Il s'agit d'une attaque militaire ciblée, qu'on appelle aussi frappe chirurgicale. Ceci a comme but d'« anéantir la capacité de riposte de l'ennemi ». Avec les bombardements ciblés, l'armée américaine pourrait détruire les installations concernant le programme nucléaire de l'Iran.

La politique du « laisser-faire » pourrait être la quatrième hypothèse. Cette approche est aussi peu probable due à la probabilité d'une contreattaque de l'Iran, qui, à long terme, pourrait être un des États les plus équipés de l'arme nucléaire. De plus, il existe une autre hypothèse qui soutient que c'est la politique suivie par les

Etats-Unis depuis le 11 septembre reste, pour Washington, une option 2001 qui a engendré la politique du développement nucléaire iranienne. Bref, pour l'instant, l'option militaire du « laisser-faire » reste peu probable, mais l'administration Bush n'écarte pas totalement cette probabilité de riposte iranienne. Comme le souligne le major général à la retraite Tom MacInerney, « il pourrait y avoir des ripostes asymétriques, comme des attaques terroristes contre des intérêts américains dans le monde et aux États-Unis même ».

Malgré l'engagement des États-Unis et de l'UE-3 dans la voie de « dialogue transatlantique », la probabilité des options militaires contre l'Iran

concevable. Mais, ne faut-il pas surtout s'inquiéter des propos confus de la secrétaire d'État Condoleezza Rice et du président Bush, lorsqu'ils admettent que « la question des armes de destruction massive n'est pas la seule composante problématique de la relation avec l'Iran »? Faudra-t-il aussi la « démocratiser » ?

À l'ombre de la légalité

(suite de la page 5)

Le Monde s'est en effet fait proposer des offres de rachat variant de 120 \$ à 125 \$ pour un produit de 100 \$, un taux mensuel avoisinant les 25 %. Annuel ? 400 %!

Au Canada, le taux annuel légal de prêt plafonne à 60 %. Mensuellement, ce taux correspond à environ 5 %.

«Il y a des façons de contourner la loi! Mais tout est fait légalement », se défend Rémi. Pour récupérer son article à la fin du mois, le consommateur doit débourser le montant du prêt, environ 5 % d'intérêts et près de 20 % de frais d'administration, selon une étude effectuée en 2000 par le défunt professeur de droit à l'Université de Montréal, Claude Masse.

Si le type au Ipod désire récupérer son dû, il devra donc payer près de 125 % de l'argent prêté. S'il n'a pas la somme

nécessaire à la fin du mois, il laisse libre cours au prêteur sur gage de vendre l'article, souvent de trois à quatre fois plus cher que le montant d'acquisition. Le quidam peut également payer les frais d'entreposage pour un autre mois et ainsi conserver son bien. « Certains consommateurs paient des intérêts. mois après mois, depuis quatre ans. Ils ont peut-être payé trois fois la valeur de leur article », soutient l'employé du pawn shop du quartier Villeray.

« Au bout de la ligne, c'est le monde qui décide de se faire fourrer... »

Et le recel?

Conseiller budgétaire à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord, Sylvain Lafrenière déplore la situation. « Une hausse du nombre de prêteurs sur gage implique souvent une hausse de la "petite criminalité". » Pourtant, la législation s'est resserrée autour de ce type de commerce.

« Des agents de police viennent régulièrement faire des vérifications. Ils ne niaisent pas avec ça », note le prêteur sur gage. Toutes les transactions sont enregistrées dans un registre afin de retracer le propriétaire des objets en entreposage. « Chaque contrat requiert une pièce d'identité obligatoire, souligne Rémi. On envoie après une copie du contrat au poste de police. » Si le produit remisé avait été volé, la police peut le retracer et ainsi traquer le receleur.

Commandant de police du Poste 31 – Villeray, Stéphane Bélanger confirme les propos du prêteur sur gage. Il nuance cependant. Pour des receleurs, les commerces de prêts

sur gage demeurent malgré tout un endroit privilégié pour se libérer de la marchandise volée. La responsabilité de vérifier les articles incombe aux pawn shops. « Y'en a qui le font, y'en a qui le font pas! de rajouter le commandant. Beaucoup de biens volés se retrouvent encore dans ces commerces-là. »

Bien sûr, les pawn shops resteront une proie facile pour les receleurs. N'empêche qu'il existe d'autres endroits où ils peuvent liquider leur cargaison, comme dans des ventes à l'encan ou des marchés aux puces. À bien meilleur prix d'ailleurs.



Pour faire durer le plaisir! www.amecq.

où vous trouverez des articles de qualité à lire chaque mois!

Formation continue

Besoin de trucs Soif de nouveautés Faim de savoir



Les fascicules de formation à dévorer d'un seul coup ou à déguster par petits bouts







FONDS de solidarité FTQ

La force du travail

A Hydro Québec



Centrale des syndicats du Québec



